

Commune de FONTAINE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (RÉVISION)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *

	Zones d'interdictions
	Zones de projet possible sous maîtrise collective
	Zones de contraintes faibles
	Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

ir	: inondation de plaine
I', i'	: inondation en pied de versant
T, t	: crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
V, v	: ravinements et ruissellements sur versant
G, g	: glissements de terrain
P, p0, p1, p2	: chutes de pierres
F	: effondrement

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et inondation de plaine : voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

----- Limite de la zone d'étude

Réalisation : Alp'Géorisques

Établi en : Mai 2006

Edition : Alp'Géorisques

Modifié le :

Echelle : 1/5 000



Zonage réglementaire
du risque ruissellement de versant
(phénomène généralisé), et du risque inondation de plaine

B1r zones de contraintes faibles
(inondation de plaine)

Bv zones de contraintes faibles
(ruissellement)

Echelle : 1/25000

COMMUNE DE SEYSSINET - PARISSET